Programme de Formation

LE TRAVAIL DU SEXE : POSTURES PROFESSIONNELLES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAILLEURS·EUSES DU SEXE (ASSISTANTS SOCIAUX DE CPAS)

Organisation

Durée : 6 heures et 45 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Le module de formation s'adresse aux agents des CPAS bruxellois :

- Les assistants sociaux
- Les agents d'insertion socio-professionnelle
- Les travailleurs sociaux, etc.

Objectifs pédagogiques

Le module de formation poursuit les objectifs suivants :

- Favoriser une meilleure compréhension et connaissance du travail du sexe : les différents types de travail du sexe, les lieux où celui-ci s'exerce, les profils des travailleur·ses du sexe, etc. L'accent sera notamment mis sur les formes moins visibles du travail du sexe (en ligne, dans les lieux privés)
- Sensibiliser aux enjeux et aux réalités du travail du sexe et de l'exploitation
- Appréhender le cadre légal et réglementaire qui régit le travail du sexe à Bruxelles et en Belgique, les droits et devoirs des travailleur·ses du sexe, la politique régionale en la matière, etc.
- Sensibiliser aux différentes réalités susceptibles de côtoyer le travail du sexe sur l'espace public : usage de drogue(s), assuétudes(s), violences, etc. Prévenir les risques liés à ces phénomènes. Cela peut inclure des éléments relatifs à l'identification des situations d'usage de drogue(s), de violence, et des informations sur la promotion de l'accès aux soins de santé
- Informer sur les différents services d'aide et de soutien disponibles à l'échelle de la Région bruxelloise pour les travailleurs·ses du sexe
- Adopter une posture professionnelle respectueuse et efficace pour accompagner les victimes d'exploitation sexuelle ou aider les personnes qui souhaitent se réorienter professionnellement hors du travail du sexe
- Neutralité et non-jugement : questionner les stéréotypes et leurs propres préjugés pour aborder les travailleur·ses du sexe sans porter de jugement moral. Exclure les postures stigmatisantes et discriminantes
- Sensibiliser au secret professionnel : principes et pratique du secret professionnel dans le cas des travailleur·ses du sexe, en particulier les personnes dans un processus de réorientation professionnelle hors du travail du sexe ou les victimes d'exploitation sexuelle
- Reconnaître les signes d'exploitation sexuelle et les personnes victimes de traite des êtres humains. Cela inclut la capacité à poser les questions pertinentes de manière sensible afin de collecter les informations nécessaires tout en respectant la confidentialité et la sécurité des personnes concernées

Description

FINANCEMENT ET GRATUITÉ

Grâce au subside octroyé par safe.brussels à l'ERAP, et dans les limites de ce dernier, cette formation est accessible gratuitement au public visé par le programme (cf. ci-dessous), sous réserve du respect de nos CGV.

INTRODUCTION

Le plan bruxellois relatif au travail du sexe entend mettre en œuvre un mécanisme de coordination intercommunal et contribuer à l'harmonisation des approches et des pratiques en la matière. L'accompagnement des travailleurs·euses du sexe, envisagé dans ses différentes dimensions, figure également parmi les objectifs du plan.

Partenaire de ce plan, l'ERAP propose un programme de 3 formations au profit des acteurs suivants :

- Module « Le travail du sexe en Région bruxelloise : cadre règlementaire, évolutions à l'œuvre, et impacts sur les politiques de prévention », à destination de l'encadrement des acteurs de prévention
- Module « Le travail du sexe en Région bruxelloise : postures professionnelles dans le cadre de l'approche et l'accompagnement des travailleurs·euses du sexe », à destination des agents de terrain
- Module « Le travail du sexe en Région bruxelloise : postures professionnelles dans le cadre de l'accompagnement des travailleurs·euses du sexe », à destination des assistants sociaux des CPAS

Elaboré dans une perspective intégrée, ce programme de formations vise à :

- Favoriser une approche plus respectueuse, inclusive et efficace dans leur travail quotidien avec les travailleurs·euses du sexe
- Contribuer à une meilleure prise en compte de leurs droits, de leurs besoins et de leur bien-être, tout en favorisant une approche globale de la lutte contre l'exploitation sexuelle et la protection des droits humains
- Favoriser la collaboration et la coordination entre les différents acteurs impliqués dans l'accompagnement et la protection des travailleurs·euses du sexe : les services sociaux, les associations de travailleurs·euses du sexe, les forces de l'ordre et les autorités locales
- Créer des synergies et de renforcer les réseaux d'appui pour une intervention holistique plus efficace

Grâce au subside alloué par safe.brussels, l'inscription à ces formations est rendue gratuite (sous réserve du respect du règlement relatif à cette gratuité).

CONTENU

- Présentation des deux asbl : Espace P et Utsopi (Union belge des travailleurs du sexe)
- Sensibilisation aux représentations et déconstruction des stéréotypes autour du travail du sexe
- Cadre légal de la décriminalisation du travail du sexe en Belgique et perspectives futures
- Profils des travailleur·ses du sexe Différentes formes de travail du sexe
- Sensibilisation aux violences et aux différentes réalités vécues par les travailleurs·euses du sexe
- Identification des signes d'exploitation sexuelle pour poser des questions pertinentes de manière sensible, tout en respectant la confidentialité et la sécurité des personnes concernées
- Développer et promouvoir une approche et une posture professionnelle respectueuse envers les travailleurs·euses du sexe
- La question du secret professionnel : principes et pratiques spécifiques aux travailleur·ses du sexe (en particulier les personnes dans un processus de réorientation professionnelle hors du travail du sexe ou les victimes d'exploitation sexuelle)
- Orientation vers les associations de terrain
- Conclusion

Modalités pédagogiques

La formation se fonde sur une pédagogie active et interactive (tant entre les apprenants qu'entre les apprenants et les formateurs). Les apports théoriques sont abondamment illustrés par des exemples et des cas réels issus de la pratique professionnelle des apprenants. Les modules mettent en évidence les (bonnes) postures et pratiques à intégrer ainsi que les écueils à éviter.

Des références utiles et des outils pratiques sont distribués aux participants (manuels, fiches mémo, syllabus, PowerPoint, etc.)